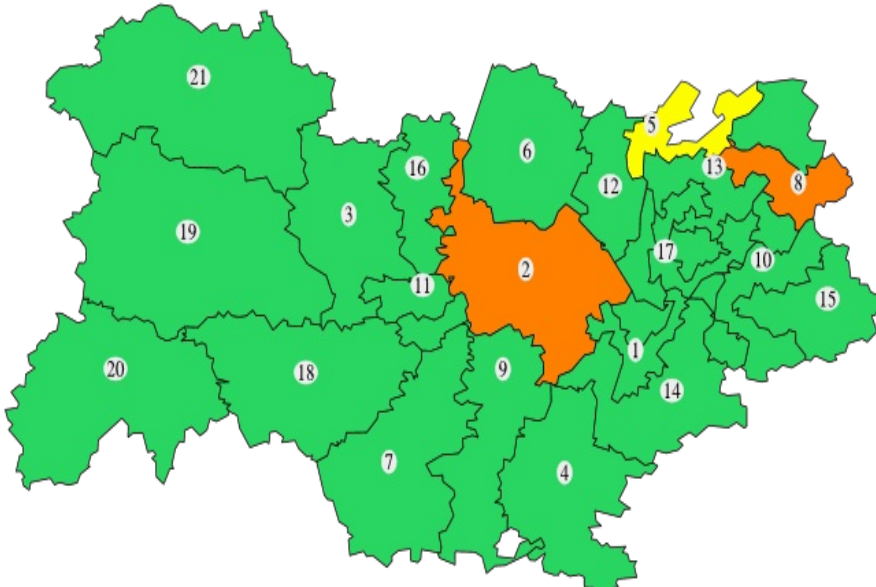


### >> Vigilances



|   | Bassins d'air concernés par une vigilance | Polluant en cause | Prévision de seuil dépassé |
|---|---|-------------------|----------------------------|
| 8 | Vallée de l'Arve                          | PM10              | 50                         |
| 2 | Bassin Lyon Nord-Isère                    | PM10              | 50                         |
| 5 | Bassin Lémanique                          | PM10              | 50                         |

|                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| <span style="color: green;">■</span>  | <b>Pas de vigilance particulière</b>   |
| <span style="color: yellow;">■</span> | <b>Vigilance jaune</b><br>Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil information  |
| <span style="color: orange;">■</span> | <b>Vigilance orange</b><br>Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte premier niveau OU<br>Dépassement persistant, soit 2 ou 3 jours consécutifs, seuil information, entre J-2 et J+1  |
| <span style="color: red;">■</span>    | <b>Vigilance rouge</b><br>Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte second niveau OU<br>Dépassement persistant, soit 2 jours consécutifs ou plus, seuil alerte premier niveau OU<br>Dépassement persistant, soit 4 jours consécutifs ou plus, seuil information, de J-2 à J+1 |

### >> Commentaire de la situation et de l'évolution

Depuis dimanche 22 novembre, les concentrations de particules fines augmentent sur la Région en raison de fortes émissions liées aux températures froides et aux conditions météorologiques anticycloniques. Mardi 24 novembre, le seuil d'information et de recommandations fixé à 50 µg/m<sup>3</sup> a été franchi sur le bassin lyonnais Nord-Isère. Mercredi 25 novembre, un vent de sud modéré en vallée du Rhône devrait contribuer à disperser les particules émises, le seuil d'information et de recommandations ne devrait donc pas être atteint ce jour dans le bassin lyonnais Nord-Isère. En revanche, il pourrait l'être sur la Vallée de l'Arve où les conditions météorologiques seront plus favorables à l'accumulation des polluants dans le fond de vallée, une vigilance orange est activée. Jeudi 26 et vendredi 27, les conditions météorologiques seront de nouveau plus stables et la situation pourrait à nouveau se dégrader. Une vigilance orange est maintenue pour le bassin lyonnais Nord-Isère et la vallée de l'Arve. Une vigilance jaune est activée pour le bassin lémanique pour jeudi 26.

# VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

## RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type combustion**

### » Se protéger pour limiter mon exposition

**A noter :** au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

**Populations vulnérables :** femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

**Populations sensibles :** personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

#### Population générale



Continuez d'aérer votre domicile



Limitez vos activités physiques intenses



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

#### Personnes sensibles et vulnérables



Eloignez vous des grands axes routiers aux périodes de pointes



Évitez les activités physiques intenses en plein air



Reportez les activités qui demandent le plus d'effort



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

### » Agir pour limiter mes émissions

#### Particuliers



Maîtrisez la température de votre logement (19°C)



Évitez de brûler vos déchets verts



Si vous vous chauffez au bois, veillez à utiliser un appareil performant



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

#### Professionnels



Reportez l'écoquage et toutes opérations de brûlage à l'air libre



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

#### Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments (19°C)



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Réduisez l'activité des chantiers ou prenez des mesures limitant leurs émissions, comme l'arrosage



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes